



Le 14/09/2023

Le Parlement européen reconnaît la prostitution comme une violence contre les femmes

“Nous ne pouvons dissocier la prostitution de la criminalité internationale et nous devons y apporter une réponse commune.”

Helen Frizon, Membre du Parlement Européen suédoise, S&D, lors du débat sur l'adoption de rapport d'initiative sur la prostitution lors de la session plénière du Parlement européen du 13/09/2023

“La prostitution est une forme d'esclavage contre la dignité des femmes et de leur corps et une violation brutale de leurs droits.”

Sandra Ferreira, Membre du Parlement Européen espagnole, LEFT, lors du débat sur l'adoption de rapport d'initiative sur la prostitution lors de la session plénière du Parlement européen du 13/09/2023

“Être violée n'est pas un travail”

Survivante de la prostitution citée lors du débat sur l'adoption du rapport d'initiative sur la prostitution lors de la session plénière du Parlement européen du 13/09/2023

Aujourd'hui, le 14 septembre 2023, le Parlement européen a adopté une résolution avec une vision forte pour l'abolition de la prostitution par les Etats Membres de l'Union Européenne. Ce texte important marque une grande victoire pour l'ensemble des filles et des femmes.

Le 27 juin, le comité FEMM du Parlement européen votait en faveur du [rapport d'initiative](#) porté par l'eurodéputée allemande Maria Noichl intitulé **Réglementation de la prostitution dans l'Union européenne : implications transfrontières et incidence sur l'égalité entre les hommes et les femmes et les droits des femmes**. Aujourd'hui, l'adoption de ce texte en plénière par l'ensemble du Parlement européen l'érige au rang de résolution. S'il n'a pas

de portée contraignante pour les Etats Membres, il démontre un engagement et un positionnement fort de l'Union Européenne pour une **approche véritablement abolitionniste à la hauteur des enjeux pour la protection de l'ensemble des filles et des femmes contre l'exploitation sexuelle.**

A travers le vote de ce rapport, le Parlement européen reconnaît la prostitution comme **une forme de violence contre les filles et les femmes contre laquelle il faut lutter pour garantir l'égalité entre les femmes et les hommes.** Il revendique une approche qui place les droits des femmes au centre. La vision qui est défendue est la dépénalisation des personnes en situation de prostitution, en vaste majorité des filles et des femmes, notamment d'origine étrangère, comme rappelé par Frances Fitzgerald, eurodéputée irlandaise, lors des débats ayant précédé l'adoption de la résolution qui prévoit en outre la pénalisation des auteurs des violences, proxénètes et acheteurs d'actes sexuels.

Cette position résolument féministe est celle de la France, depuis l'adoption et l'entrée en vigueur de la loi abolitionniste de 2016. A travers cette loi, la France s'est érigée en fer de lance de l'égalité femmes-hommes et de la protection de la dignité humaine de l'ensemble des filles et des femmes à l'échelle européenne et internationale.

Nous, associations féministes, avocates, activistes, associations de femmes migrantes, survivantes de la prostitution accueillons le vote du Parlement européen comme une avancée majeure pour les droits des femmes en Europe et espérons qu'il conduira les gouvernements européens à mettre en œuvre des mesures fortes pour lutter contre la prostitution, tout en protégeant les filles et les femmes victimes de ce système violent.

CONTACTS PRESSE

CLEF – Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes

Céline THIEBAULT-MARTINEZ
+ 33 6 73 38 26 67
presidence.clef@gmail.com

Osez le Féminisme !

Alyssa AHRABARE
+32 470 64 35 91